

Compagnie d'Archers de Pontoise

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc sous le N° 0895289



Demande de licence Petit robin 2^{ème} année 2019-2020

Poussins (né après 01/01/2010)

Benjamins / Minimes (né entre le 01/01/2006 et le 31/12/2009)

Siège social
Maison des
associations
7, place du Petit
Martroy
95 300
PONTOISE

Tél.:
01.34.43.34.24

NOM :

PRENOM :

DATE de NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL & COMMUNE :

TELEPHONE : Domicile.....Portable parents.....

ADRESSE COURRIEL parents **OBLIGATOIRE** :@.....

ETUDES OU CLASSE SUIVIE:.....

TARIFS

LICENCE poussins: **109 €** (Fédération: 14+2 €, Région: 7 €, Département: 13 €, Compagnie: 73 €)
LICENCE Benjamins: **127 €** (Fédération: 23+2 €, Région: 16 €, Département: 13 €, Compagnie: 73 €)
LICENCE Minimes: **127 €** (Fédération: 23+2 €, Région: 16 €, Département: 13 €, Compagnie: 73 €)

Pour les familles : Une remise est accordée sur la part compagnie
20% pour le 2^{ème} membre d'une même famille, 30% pour le 3^{ème} et 40% pour le 4^{ème}

Achat petit matériel : **75 €** pour l'achat du petit matériel personnel (achat groupé de 6 flèches, 1 carquois, 1 protège bras et 1 palette). Ce matériel reste acquis à l'archer.

Soit un total de : **184 € (poussins) ou 202 € (Benjamins/minimes)**

MONTANT DU REGLEMENT :

Aucun remboursement ne sera effectué après le début des cours.

Je présente un certificat médical datant de moins d'un an.
Date du certificat : Type de certificat : Compétition Pratique uniquement

OU

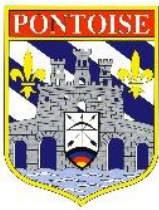
Je certifie avoir répondu **NON** pour mon enfant à toutes les questions du questionnaire de santé CERFA 15 699-01 préalable au renouvellement d'une licence sportive

Signature des Parents

Date

Aucun jeune ne sera autorisé à quitter le lieux d'entraînement sans être accompagné par son représentant légal sauf autorisation permanente à compléter au verso ou, cas exceptionnel, pour lequel une lettre devra préalablement être remise aux responsables.

Veillez compléter la suite au verso S.V.P.



Compagnie d'Archers de Pontoise

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc sous le N° 0895289



Demande de licence Petit robin 2^{ème} année 2019-2020

Poussins (né après 01/01/2010)

Benjamins / Minimes (né entre le 01/01/2006 et le 31/12/2009)

NOM :

PRENOM :

Agissant en tant que père, mère ou tuteur légal de l'archer désigné au recto

Assurance individuelle accident (article L321-6 du code du sport – Détail dans la notice jointe à la présente

- Je reconnais avoir reçu la notice jointe et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA
- Je souscris à l'assurance individuelle accident avec la licence (0,25€)

OU

- Je refuse de souscrire à l'individuelle accident de la FFTA et dans ce cas je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence.

Date et signature du souscripteur (précédé de la mention « lu et approuvé)